

**COMMUNIQUÉ AUX MÉDIAS**

BERNE, 30.03.2017

**Recul des contrefaçons dans le trafic touristique**

L'an dernier, 3125 envois ont été interceptés par les douanes dans le trafic des marchandises de commerce. Ces produits provenaient essentiellement d'Asie. Dans le trafic touristique, le nombre de contrefaçons retenues par les douanes est en net recul. Les sacs et vêtements sont les catégories de marchandises ramenées par les voyageurs les plus touchées ; dans un cas sur trois, elles proviennent de Turquie.

L'achat de contrefaçons en ligne est toujours aussi prisé par les consommateurs suisses. Les statistiques des douanes le confirment : 3125 envois expédiés pour tentative d'importation de contrefaçons, notamment des marchandises achetées par des privés sur internet, ont pu être interceptés lors du franchissement de la frontière suisse. Ce nombre reste dans la tendance générale constatée ces dernières années. Dans un cas sur deux, il s'agissait de contrefaçons de montres ou de bijoux, suivi de près par des sacs à main, sacs de voyage et portemonnaies. Quant à la provenance, la Chine figure en tête.

Provenance des contrefaçons par pays (trafic des marchandises de commerce)

<b>Pays</b>	<b>part</b>	<b>Marchandises les plus fréquentes</b>
Chine	38,4 %	Sacs, montres et bijoux, vêtements
Hong Kong	33,6 %	Sacs, montres et bijoux, vêtements
UE	18,5 %	Montres et bijoux, sacs, autres marchandises
Turquie	2,9 %	Sacs, montres et bijoux, vêtements
Singapour	2,3 %	Montres et bijoux, sacs, téléphones portables y compris leurs parties et accessoires

**Net recul des contrefaçons interceptées dans le trafic touristique**

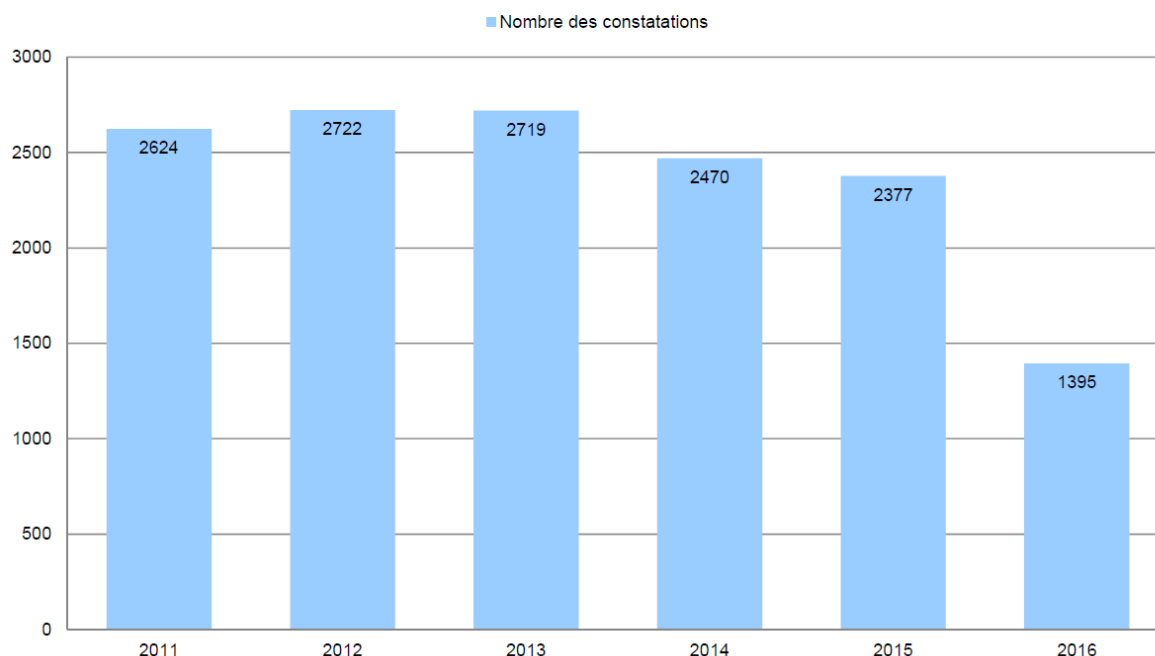
La tendance observée depuis deux ans s'est accentuée. En effet, comme le montre le tableau ci-dessous, les douanes ont enregistré l'an passé un net recul des contrefaçons interceptées dans le trafic touristique : 1395 interventions en 2016 contre 2377 en 2015. Les catégories de marchandises les plus touchées sont les sacs et portemonnaies (35,5 %) et les vêtements et accessoires de vêtements (32,3 %), suivis par les montres et bijoux, ainsi que par les lunettes et autres accessoires à usage personnel (26,6 %). Presque un tiers des marchandises retenues provenaient de Turquie (30 %), suivie de l'UE (26 %) et du Kosovo (9 %).

Ce recul des contrefaçons retenues dans le trafic touristique peut être interprété par STOP À LA PIRATERIE comme un succès : « Nos actions de sensibilisation menées auprès du public dans les aéroports en Suisse avant les vacances d'été semblent porter leurs fruits. Par ailleurs, nos affiches avant les contrôles aux douanes sont claires : l'importation des contrefaçons de



marques et de designs en Suisse est interdite, et ce même pour un usage privé », déclare Florence Clerc, secrétaire générale de l'association.

## Trafic touristique



Source: Statistique de la contrefaçon et de la piraterie de l'Administration fédérale des douanes 2016

Les statistiques de l'Administration fédérale des douanes n'englobent pas les contrefaçons de médicaments qui sont retenues en vertu de la loi sur les produits thérapeutiques.

**STOP À LA PIRATERIE** est la Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie. L'association d'utilité publique accomplit un important travail d'information et de sensibilisation auprès des consommateurs et s'investit dans la coopération entre les autorités et l'économie. Elle se positionne auprès du public avec des faits concrets et s'engage activement dans l'information sur le phénomène de la contrefaçon et du piratage.

**Liens:**

[STOP A LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie](#)

[Statistique Contrefaçon et piraterie 2016 de l'AFD](#)

[Conseils aux consommateurs pour reconnaître les contrefaçons et les offres illégales](#)

**Renseignements: STOP A LA PIRATERIE Plate-forme suisse de lutte contre la contrefaçon et la piraterie**

Florence Clerc  
Secrétaire générale  
Téléphone : +41 31 377 72 66  
Courriel : [info@stop-piracy.ch](mailto:info@stop-piracy.ch)